

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/10/2018

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2018-KKP-1592

1. Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment à usage commercial comprenant une aire de stationnement

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EPURE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CORNET Eric, gérant

RCS / SIRET

8 0 8 | 5 2 5 | 4 7 1 | 0 0 0 2 1

Forme juridique

société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Le projet prévoit la création de 130 places de stationnement.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'aménagement consistera à créer un bâtiment commercial d'une surface de plancher de 2 089 m² environ, accompagnés des réseaux d'électricité, d'eau potable, de téléphone, d'eaux pluviales, ...

L'accès se fera depuis le Chemin de la Varenne. Le parking aura une capacité de 130 places, pour une surface en enrobée d'environ 4 150 m².

Cet aménagement se fera sur des terrains actuellement en friches. L'emprise cadastrale du projet est d'environ 10 811 m².

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement doit permettre la viabilisation d'une construction destinée à l'activité commerciale. Aucune habitation n'y sera autorisée.

L'objectif de ce projet vise à combler une dent creuse dans un ensemble urbain destiné aux activités économiques. Il doit permettre de renforcer l'offre commerciale existante par le transfert d'une enseigne déjà présente.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux sera constituée de 3 phases :

- la réalisation des VRD (voiries et réseaux divers) : cette phase comprend la réalisation des accès, de la desserte interne et du parking en enrobé, ainsi que les raccordements des réseaux de collecte des eaux usées et pluviales.
- la construction du bâtiment commerciale,
- la mise en place des espaces verts.

Les travaux dureront environ 9 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La desserte de ce site se fera uniquement à l'ouest par le Chemin de la Varenne.

Le public stationnera dans le parking de 130 places situé au nord du projet.

Les livraisons se feront également depuis le chemin de la Varenne. Les poids lourds auront une aire de livraison en béton derrière le bâtiment, à l'est du projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

Demande de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise totale du projet	Environ 1,1 ha
Surface de plancher maximale du projet	2 089m ²
Hauteur du bâtiment commerciale	8,70 m
Nombre de places de stationnement	130 places
Superficie du parking en enrobé (y compris accès et voirie de desserte)	4 150 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Section : BL

n° de parcelle : 194, 174 et 180

Adresse : chemin de la Varenne

63300 THIERS

Coordonnées géographiques¹

Long. 03°30'41"98E Lat. 45°50'24"95N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Thiers est incluse dans le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble de la zone d'activités de la Varenne est située dans l'emprise des zones humides prélocalisées du SAGE de la Dore. Une étude pédologique réalisées en septembre 2018 a démontré que le sol en place ne présente pas les caractéristique d'une zone humide au sens du Code de l'Environnement. Ainsi, le projet d'aménagement n'est pas classé en zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Thiers fait partie du Plan de Prévention des Risques d'Inondation du bassin de la Durolle et de la Dore au droit de Thiers. L'emprise du projet se trouve classée en zone d'aléas faible O1. Le PPRNPI est approuvé par arrêté préfectoral du 22 décembre 2008.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site le plus proche se trouve à 530 m à l'ouest (directive habitats - FR8301091 - Dore et affluents)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Juste apport de matériaux inertes (granulats) pour la structure de chaussée de la voirie de desserte.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche se trouve à 530 m à l'ouest (Dore et affluents). Selon le FSD, ce site abrite plusieurs secteurs de forêt alluviales (habitats prioritaires). Le cours d'eau de la Dore et de ses principaux affluents abritent de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, dont notamment le saumon atlantique (la rivière présente un enjeu important pour la migration de cette espèce). Le site est suffisamment éloigné pour ne pas générer d'incidences notables sur les habitats et les espèces de ce site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet se trouve dans le zonage d'aléas faible du plan de prévention des risques inondation. Le projet prévoit de surélever la surface de plancher de 0,50 m au dessus du terrain naturel. De plus, les zones de remblai (bâti et talus associés) seront compensées par le creusement d'un volume équivalent afin de conserver la zone d'expansion de crue (bassin de rétention dans les espaces verts et vide sanitaire sous le bâti).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se compose de 3 parcelles en friches. Les éléments boisés (haies et taillis de robiniers-faux-acacias) ont été broyés dans le cadre de l'entretien de ces parcelles. Impact modéré : ces parcelles sont déjà classées en zone Ue1 dans le PLU de Thiers. L'activité agricole a été abandonnées depuis de nombreuses années.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismicité modéré Aléas retrait gonflement des argiles faible Risque d'inondation (zone d'aléas faible)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, le projet n'engendrera que très peu de trafic routier. En phase d'exploitation, les activités commerciales vont générer un trafic routier plus important. impact modéré : les accès se feront directement sur des axes à grande circulation, à proximité immédiate de l'avenue du Général de Gaulle (RD2089).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des bruits liés à la présence humaine. Cette nuisance restera modérée : le site se trouve déjà inclus dans une vaste zone d'activités. Il est déjà soumis aux bruits inhérents à cette urbanisation et surtout à la présence de plusieurs industries liées à la forge.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mise en place de candélabres qui risquent d'avoir une incidence sur les insectes et sur les chiroptères. Impact modéré car le site est déjà soumis aux émissions lumineuses de la zone d'activités de la Varenne tout autour.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement des rejets liés à la circulation des véhicules sur le parking.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales du projet seront raccordées au réseau de collecte de la zone d'activités de la Varenne. Les eaux pluviales issues du parking seront préalablement traitées dans un séparateur à hydrocarbures.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées du bâtiment commercial seront raccordées au réseau de collecte de la zone d'activités de la Varenne.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve inclus dans la zone urbaine de la Varenne. Le site inscrit des Quartiers anciens de Thiers se trouve à environ 2,5 km au nord-est. Les perceptions depuis ce site sont trop éloignées pour avoir un impact notable sur le paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perte de terres en friche sans activités agricoles depuis de nombreuses années Impact faible car le terrain est déjà classé en zone constructible dans le PLU de Thiers.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

De façon à préserver le champ d'expansion des crues de la Durolle, le projet ne prévoit aucun remblai à l'exception du bâtiment commercial et des talus associés. L'essentiel du parking restera au niveau du terrain naturel.

Pour limiter l'impact, le projet prévoit de réaliser le bâtiment sur vide sanitaire afin de garantir la transparence de l'ouvrage sur l'écoulement des crues.

Les remblais résiduels (murs de soutènement, talus associés) seront compensés à volume égal afin de compenser la perte de champs d'expansion de crue.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les observations de terrain ne montrent pas de sensibilités particulières, le site se trouvant déjà inclus dans la zone d'activités de la Varenne et étant déjà soumis aux nuisances de celle-ci.

L'incidence la plus importante est liée au risque d'inondation de la Durolle.

A ce titre, il fera l'objet d'une étude d'incidence et d'une demande de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau.

Ainsi, une étude d'impact ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Extrait de la cartographie du PPRI Annexe 8 - Sondages pédologiques

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Aubière

le, 23 octobre 2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus